

Le moment d'escompter

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **54 (1916)**

Heft 31

PDF erstellt am: **22.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-212305>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Le moment d'escompter. — Un négociant, plus ou moins suspect, présente l'autre jour un effet à l'escompte chez un banquier.

— Je ne puis l'accepter, fait celui-ci, 120 jours c'est un terme trop long.

— Mais, monsieur, vous oubliez que les jours diminuent.

Consolation. — Un petit garçon aimait passionnément un canari, qui mourut subitement. Pour consoler l'enfant, désolé, on fit empailler l'oiseau. Sur ces entrefaites, la bonne du petit tomba malade. Celui-ci, la voyant souffrir, lui dit : — Sophie, ne pleure pas, si tu viens à mourir, on te fera empailler.

VIEILLE CHANSON

« Que ça me fait ! »

1. « Que ça me fait », n'est pas un mot
De la langue française ;
J'aime mieux passer pour un sot
Et parler à mon aise.
Qu'on me prenne pour un gredin,
Ma foi, peu me soucie.
« Que ça me fait » est le refrain
De ma philosophie.
2. Qu'amour s'acharnant sur mon sort
Me rende misérable,
« Que ça me fait » est le plus fort,
Il est inébranlable.
Si je veux chasser le chagrin
Et la mélancolie,
« Que ça me fait », est le refrain
De ma philosophie.
3. On m'entend jurer quelquefois
Quand ma pipe est bouchée
« Que ça me fait », calme ma voix
Et la rend moins fâchée.
Lorsque mon corps se trouve atteint
De quelque maladie,
Je me guéris par le refrain
De ma philosophie.
4. Je crus jadis que mon bonheur
Dépendait d'une femme.
Ah ! maintenant je sens l'erreur
Qui décevait mon âme.
J'ai vu briser ce doux lien
Et suis encore en vie.
Je serais mort sans le refrain
De ma philosophie.
5. Amour trouble notre repos
Sans servir à grand chose,
Depuis longtemps je fuis les maux
Que sa rage nous cause.
Je me moque de son venin
Je brave sa furie.
Mon bouclier est le refrain
De ma philosophie.
6. On voit des mortels insensés
Maudissant la lumière,
Aller joindre les trépassés
Pour finir leurs misères.
Qu'ils vivent et chantent comme moi
Et que toute leur vie
Le dédain des maux soit leur loi
Et leur philosophie.
(Communiqué par A. BURMEISTER.)

La chotte. — Une maman et son fils, gentil bambin de six ans, sont sur la plateforme du tramway. Il pleut à verse.

Le conducteur apercevant un de ses collègues sur le trottoir, le hèle : — Eh ! François, viens-tu pas à la « chotte » ?

— Dis, m'man, demande le bambin à sa mère, où c'est, la « chotte » ?

La salée. — On ne sait donc pas assaisonner les plats, dans votre maison ! Vous m'avez servi un potage sans goût, un poisson qui ne sentait que l'eau, un rôti d'un fade !... Il n'y a donc rien de salé, ici ?...

Le garçon (souriant). — Si monsieur veut bien attendre la note ?...

FEUILLETON DU « CONTEUR VAUDOIS »

La Julie du Closet.

(Nouvelle vaudoise inédite par ADOLPHE VILLEMARD.)

5

— Mais, Julie, encore une fois, ne...

Elle le regarda en face, mais sans colère ni amertume.

— Je comprends bien, fit-elle, qu'après son geste, comme vous le dites, Julie Basset, du Closet, ne constituera plus un parti de nature à tenter les époux... et...

— Julie, comment pouvez-vous croire ? protesta l'artilleur. C'est à vous que je pensais, avant tout... Me croyez-vous donc à ce point intéressé ? si j'avais su...

— Emile, j'en reste à ce que j'ai décidé. L'honneur de la mémoire de mon pauvre père m'est plus précieux que tout. Je suis ainsi faite et rien ne me détournera. Autrement, je ne pourrais plus ni manger ni dormir. Abandonnant mon bien, je ne puis rien retenir et j'ai l'espoir que la vente du domaine couvrira les dettes hypothécaires. D'ailleurs d'autres arrangements pourront être pris... Mais la malheureuse scierie a conduit mon père à la faillite... Et il n'y aura pas de tache sur sa mémoire.

— Ainsi, Julie, inutile de vous faire revenir ? dit l'artilleur avec un geste à la fois découragé et irrité.

— J'ai toujours été têtue, fit-elle en essayant de sourire pour essuyer l'instant d'après un flot de larmes. Vous êtes libre, Emile. Aucun engagement ne nous lie, nous ne sommes pas fiancés. Vous trouverez facilement une femme plus riche et meilleure que moi. Soyez heureux, je vous le dis sans rancune. Je n'ai pas de fiel au cœur.

— Vous êtes dure, Julie.

— Peut-être, dit-elle... Mais je connais la vie.

Il la regarda. Pâlie, les yeux rougis de larmes, plus fine et plus délicate que jamais, elle était si touchante et si belle qu'il détournait la tête, afin qu'elle ne vit pas les larmes qui venaient de monter à ses paupières.

Elle pleurait doucement, sans rien dire.

Il la regarda encore quelques instants.

Puis il sortit lentement, toujours muet, après un soupir.

Il ne devait plus revenir.

Tout était réglé. Le Closet passait en d'autres mains. François Maret, de retour au logis s'était tenu sur la réserve. Prochainement, le brave garçon reprendrait le fusil pour la garde de la patrie. Sa mère se désolait à l'idée de se retrouver de nouveau seule, boitillant comme un volatile blessé, livrée aux soins plus ou moins indiscrets des voisines.

Par un des derniers jours que Julie passait au Closet, après avoir pris ses dispositions en vue d'une vie de travail, elle vit arriver la mère Maret, poussée par son grand fils dans une petite voiture de malade ayant appartenu jadis à la fille de M. le juge de Paix, morte depuis trois ou quatre ans. M. le juge, un fort brave homme, mettait la voiture à la disposition des impotents et des rhumatisants de la commune.

La mère Maret était épanouie comme une pivoine en mai et un brin émue. Elle n'eût pas su dire pourquoi. Quand à François, son cœur battait plus vite, et le regard qu'il jeta sur la jeune fille, un peu étonnée, était plein de douceur.

— Julie, dit la veuve, j'ai prié François de me conduire au Closet pour te dire que tu dois considérer notre maison comme la tienne, que tu seras chez toi sous notre toit. Ce serait bien de la joie et de l'honneur pour nous de partager notre morceau de pain avec une fille si bonne et surtout si honnête... Ne refuse pas, Julie, tu nous ferais chagrin. Je sais bien que tu ne mangeras jamais le pain de paresse et que gagner ta vie ne t'effraie pas. Mais, en attendant, viens te reposer et te refaire chez nous. On t'a préparé la chambre du père.

Julie, émue, hésitait.

— Je pars dans deux jours, Julie, dit François dont la voix tremblait plus que de raison. Je suis remobilisé pour deux mois. La mère sera seule et me donne du souci. Je repartirais plus joyeux si je te sentais auprès d'elle. Fais nous ce bonheur, Julie.

Et Julie accepta.

Nous ne raconterons pas ce qui se passa ensuite. Nous disons seulement que, par un beau jour du mois de mai de la présente année 1916, M. le minis-

tre bénit le mariage de Julie avec François Maret. Comme nous l'avons dit au début de ce récit, la mariée était charmante et l'époux radieux et fier, une larme de joie et d'émotion à l'œil.

L'artilleur, derrière sa fenêtre close, vit défiler le modeste cortège. Là, sans témoin, il soupira et sentit son cœur se serrer. Il avait, à propos de son abandon, essuyé ça et là, d'une langue pointue et jalouse, quelques flèches pénibles. En suivant de l'œil ce menu nuage blanc bientôt disparu sous le porche de l'église, il sentit que, pour avoir trop chéri l'argent, il avait perdu un trésor.

Et, d'une femme comme Julie, ce n'est pas trop dire.

FIN

Prévoyance. — Comment ! dit à Mme X une de ses amies, tu es déjà en robe de deuil ! mais ton mari allait mieux ce matin !

— Il est toujours là, en effet ; seulement, le docteur m'ayant prévenue d'être prête à tout, j'ai commandé ma toilette de veuve. La couturière vient de me l'apporter : je l'essaie...

LO CHAUMO DU TZAUTEIN

Cosse se passavê cauquies z'annâes après qu'on aussê bailli condzi âi baillis.

N'y avât min d'écoula à Lozena po fêrê dâi régents ; sê fasai régent quoui volliâi, porvu que satsê la grammère, liaire, fêrê son nom, lo catsimo et tant sai pou tchiffrâ, l'est tot cein qu'ein faillâi dein cê temps po lè bouébo et l'êtiont petêtrê meillâo qu'ora.

Dê bio savai que cliâio régents dê reincontre étiont pou payi : lè coumounê lâi baillivant 'na dozonna d'êtius nâovo per an, pu l'êtâi tot ! Adon, coumeint ne poivant pas veri et niâ lè dou betn avoué cein, la boun'eimpartia allâvant ein dzornâ decê delé ; cliâio que saviont on boccon tsapouzi fasiont dâi z'hâtes dê ratès, dâi mandzes dê trein et dê piolettès ; dâi z'autro soumichenâvant po remessi dévant lo borné la demeindze, l'église et lo pailo dê la municipalité et y'ein a on part que gardâvant mimameint lo bocan dê la coumouna.

On iadzo que ion dê cliâio vilho régent fasâi recitâ lo chaumo à n'on bouébo, stuce n'ein savâi rein, kâ n'avâi rein recordâ ; assebin, le guegnivê dê draite et dê gautse se cauquon n'arâi pas pedi dê lâi subliâ lè versets, quand tot d'on coup l'ôût qu'on lâi socliavê du pê derrai : « Les é-lé-ments fondront par la chaleur. »

L'êtâi lo coumeincêmeint dâo verset ; mâ lo bouébo, qu'êtâi on boccon tatipotse et que n'avâi pas bin comprai, ne de-te pas :

« Les Allemands fondront par la chaleur. »

Dê bio savâi que totê l'écoula s'est messê à recaffâ et lo régent assebin que lâi dit ein pregeint 'na nicliâ dê taba :

— Oh ! lo crayo bin, avoué lâo grossès tsausès grises.

Belle-mère. — Jeune épouse à son mari :

— Tu es injuste pour les belles-mères, il y en a de très bonnes.

— Ne t'excite donc pas, chère Louise ! je n'ai rien contre ta belle-mère, c'est la mienne qui m'exaspère.

Allons !... — Fin de querelle entre jeunes époux :

— Soit, dit-elle, j'en conviens... J'ai mes défauts.

Lui, avec foi. — Oh oui !

ELLE, très surprise. — Lesquels ?

Rédaction : Julien MONNET et Victor FAVRAT

Julien MONNET, éditeur responsable.

Lausanne. — Imprimerie AMI FATIO & Cie.

Albert DUPUIS, successeur.